



FRANCE22
PRÉSIDENTIE FRANÇAISE
DU CONSEIL DE L'UNION
EUROPÉENNE

Deuxième réunion ministérielle du réseau de prospective de l'UE

Note conjointe de la Présidence du Conseil et de la Commission

L'Union européenne a placé les **transitions verte et numérique** en tête de son agenda. Bien que les priorités et objectifs de long terme soient clairs pour chaque transition, leur **couplage** ou capacité à se renforcer mutuellement et à créer des synergies, mérite un examen plus approfondi, notamment au vu des récents changements géopolitiques d'ampleur. Les impacts environnementaux négatifs de la numérisation sont larges et croissants, créant des tensions entre les transitions. L'utilisation plus large des technologies numériques et les effets de rebond peuvent accroître leur empreinte carbone, la consommation énergétique globale, la demande de matières premières critiques et les déchets électroniques. D'un autre côté, les technologies et solutions numériques émergentes peuvent rendre possible et accélérer la décarbonation des secteurs les plus polluants, améliorer l'efficacité énergétique et stimuler l'économie circulaire. D'ici 2050, la moitié des réductions de gaz à effet de serre viendront des technologies qui en sont aujourd'hui seulement à la phase de démonstration ou de prototype, avec une contribution clé de technologies horizontales comme les technologies quantiques, les infrastructures de l'informatique en nuage et liées à l'espace, les jumeaux numériques et l'intelligence artificielle.

Dans ce contexte, la **deuxième réunion du réseau de prospective de l'UE** aura lieu le 12 avril 2022 au niveau des **27 ministres du futur**. Cette réunion, **présidée par le vice-président de la Commission Maroš Šefčovič** et organisée en coopération étroite avec la **Présidence française du Conseil de l'Union européenne**, doit être vue comme une nouvelle étape importante permettant d'œuvrer à un exemple mondial de bonne gouvernance, fondée sur l'anticipation et la participation.

Le principal point de l'ordre du jour sera dédié à la **compréhension du couplage entre les transitions verte et numérique**, thème du **rapport de prospective stratégique 2022** qui sera adopté par la Commission en juin. Il sera l'occasion de présenter une perspective globale et projetée sur l'avenir des interactions entre les transitions verte et numérique à l'horizon 2050 et, sur cette base, il visera à identifier les domaines d'action où les transitions peuvent se renforcer mutuellement, y compris à travers l'utilisation des technologies émergentes. Les synergies devront être identifiées en tenant en compte des implications de long terme de **l'agression militaire russe contre l'Ukraine**, qui ont changé le contexte géopolitique, imposant que l'UE accélère drastiquement la double transition et renforce son **autonomie stratégique**. Les conséquences générales de court, moyen et long terme pour le couplage viendront de la recherche de l'Europe de la réduction de sa dépendance énergétique, avant tout vis-à-vis de la Russie, et de la sécurisation de l'accès aux matières premières critiques et technologies clés; de la hausse des prix de l'énergie et de niveaux d'inflation élevés; des risques liés aux cyberattaques et au fonctionnement des chaînes d'approvisionnement. La prise en compte du contexte géopolitique dans ce couplage permettra de relier étroitement le rapport de prospective stratégique 2022 de la Commission européenne avec l'approche suivie dans l'édition 2021.

La deuxième réunion du réseau de prospective stratégique de l'UE permettra de répondre aux questions suivantes: *Compte tenu du contexte géopolitique actuel et des grandes*

tendances à long terme, quelles actions politiques seront nécessaires pour assurer un couplage efficace entre les transitions verte et numérique en Europe à l'horizon 2050? Au-delà des technologies mentionnées, quelles technologies émergentes pourraient favoriser des transitions mutuellement bénéfiques?

Une compréhension partagée de ces défis pour l'Europe jouera un rôle clé dans notre état de préparation et dans la façon de concevoir et de mettre en œuvre des politiques adaptées à l'avenir.